

dra l'autorité des organisations internationales en charge de la sécurité sur le continent européen et déterminera aussi le type de relation qui prévaudra sur notre continent : ou bien des relations de respect mutuel, de confiance entre les Etats, de paix collective, d'avenir bâti en commun selon l'exemple fécond de ce qui était la Communauté économique européenne et qui devient l'Union européenne et deviendra contagieux pour tout le continent - ce sera la bonne vision de l'Europe du XXI^e siècle -, ou bien au contraire la méfiance, le réarmement, les zones d'influence, la politique des blocs, c'est-à-dire au mieux l'Europe d'avant 1989, au pire l'Europe d'avant 1939. Et c'est pour cela que nous devons suivre avec beaucoup d'attention la crise yougoslave.

Pacte de stabilité en Europe

Mon dernier point, Monsieur le Président, sera pour évoquer le projet de conférence sur la stabilité en Europe. Nous n'avons pas été capables d'empêcher la crise yougoslave. Nous serions impardonnables de laisser aller ailleurs s'allumer d'autres incendies de ce type. Dans l'Europe d'aujourd'hui existent des difficultés, qui sont liées à la situation économique, qui sont liées à la transition économique et politique en cours dans beaucoup de pays - transition marquée par beaucoup de progrès que nous saluons, par des politiques courageuses qui ont été engagées partout. Mais en même temps existent des tensions nées de l'histoire et notre responsabilité est de faire en sorte que ces tensions ne puissent pas s'aggraver, de contribuer au contraire à les réduire. C'est dans cet esprit que le Premier ministre français a lancé au mois d'avril 1993 un projet de conférence sur la stabilité en Europe. Ce projet est devenu une proposition formelle, non plus simplement de la France mais de l'Union européenne, de l'Europe des Douze. Une conférence d'ouverture aura lieu à Paris au mois de mai et le processus se déroulera ensuite dans les mois suivants.

Je voudrais rappeler d'abord ce que n'est pas la conférence sur la stabilité :

- Ce n'est pas une proposition de créer une organisation nouvelle. Il y a suffisamment d'organisations en Europe et il ne s'agit pas de créer des organisations concurrentes, par exemple à la CSCE, mais au contraire de renforcer la CSCE.

- Ce n'est pas non plus une réponse de fond aux divers problèmes de voisinage qui peuvent se poser.

La conférence sur la stabilité, c'est un processus, c'est une méthode de travail que l'on peut comparer, bien que les problèmes soient extrêmement différents, à ce qu'est le processus de paix au Proche-Orient. C'est le même esprit, cela consiste à inviter les pays qui peuvent avoir des problèmes de voisinage à se mettre autour d'une table pour essayer d'y trouver une solution en proposant un calendrier, un ordre du jour, à nommer éventuellement un médiateur s'ils en ont besoin et à leur donner une garantie quant à l'application et au respect de l'accord qu'ils pourront passer entre eux. Le jour où ils auront trouvé un accord entre eux - et c'est à eux de le trouver -, la communauté internationale donnera sa garantie en apportant la signature de tous les

pays européens, de tous les pays membres de l'Alliance atlantique et de tous les pays membres de la CSCE au bas de l'accord qui aura été signé par les parties concernées.

A ce processus de stabilité en Europe, la CSCE aura apporté sa contribution, d'abord parce que ce sont ses principes, ses principes directeurs, contenus notamment dans l'Acte final d'Helsinki et dans la Charte de Paris, qui fourniront l'inspiration politique au processus, aux négociations bilatérales ou multilatérales. Ensuite, parce que la CSCE, soit en tant qu'organisation, soit par l'intermédiaire de certains de ses représentants - je pense au Haut commissaire chargé des minorités nationales - pourra jouer un rôle de médiation pour certaines des tables régionales de négociation. Enfin parce que, une fois que les accords seront signés, la CSCE en sera tout naturellement le dépositaire et sera probablement l'organisation principalement concernée par la garantie de l'application des accords en question.

L'idée est donc, après la conférence inaugurale, de mettre en place des groupes de travail dans l'esprit de ce que l'on appelle ici des tables régionales, qui seront ce que souhaiteront les parties concernées : tantôt des tables bilatérales, tantôt des tables régionales ou multilatérales, avec ou sans médiateur, et qui déboucheront sur une série d'accords, sur une série de textes, qui pourront, le cas échéant, être rassemblés en un ensemble unique formant le Pacte de stabilité.

Le but n'est pas du tout de se substituer à ce qui existe déjà. Le but est de donner une impulsion politique, un mouvement, de manière à susciter des accords là où ceux-ci tardent à se manifester, et naturellement, si des problèmes de ce genre peuvent entre-temps se résoudre dans un autre cadre, bilatéralement ou autrement, nous nous en réjouissons. Le but est simplement d'être utile. Et si cet exercice est mené à bien, l'ensemble de la sécurité en Europe, mais également la CSCE dont nous avons besoin à moyen et à long terme, en sortiront renforcés.

Voilà, Monsieur le Président, les points que je voulais indiquer, en vous priant de m'excuser d'avoir pris de votre temps et en profitant de ce court moment de parole pour souhaiter bonne chance et bon courage aux représentants de vos Etats dans leurs travaux au sein du Comité permanent.

Je vous remercie.

PARIS, 28 JANVIER 1994

Commémoration du cinquantenaire de la conférence de Brazzaville - Discours du Premier ministre, M. Edouard Balladur

France - Afrique

La célébration de l'anniversaire du discours de Brazzaville est l'occasion de rendre hommage à l'esprit visionnaire du Général de Gaulle et à son sens de l'histoire. Elle est aussi pour nous qui sommes engagés dans l'action présente une ardente obligation de réflé-

chir à l'avenir de l'Afrique et à celui des liens très étroits qui l'unissent à la France.

Les pays d'Afrique sont aujourd'hui souverains. Ils ont derrière eux l'acquis de plus de trente ans d'indépendance au cours desquels ils se sont efforcés de construire leurs Etats et de mobiliser leurs efforts en faveur du développement. C'est le destin naturel des peuples que d'affirmer leur indépendance et de chercher le progrès dans la coopération internationale.

Le Général de Gaulle était pénétré de cette conviction et en a marqué l'histoire à deux reprises. Lors de la Conférence de Brazzaville en 1944 qui fut le point de départ d'un mouvement considérable de réforme ; au moment des indépendances à partir de 1958, qui illustrent de manière spectaculaire sa volonté de donner aux pays de l'ancien empire français la possibilité de bâtir eux-mêmes leur avenir.

La France et l'Afrique sont à nouveau à la croisée des chemins. Le monde que nous quittons était divisé en deux blocs. Il était marqué par un conservatisme dont la pleine souveraineté de beaucoup de pays de par le monde a souffert.

Désormais, les barrières de l'idéologie ont été abaissées. La liberté a fait un pas considérable et le monde s'est engagé dans la grande compétition du développement économique et social. Selon l'usage qu'en feront les peuples, cette liberté peut apporter le meilleur comme le pire. Le meilleur lorsque, comme dans certains pays d'Asie, elle libère les capacités créatrices des individus et les mène à marche accélérée vers le progrès économique ou encore lorsqu'elle conduit à la recherche de la solidarité nationale. Mais il peut aussi mener au pire comme nous l'observons tristement dans l'ex-Yougoslavie ou dans certains pays qui ne respectent plus les lois élémentaires de la sagesse économique et de la cohésion sociale.

Il revient aujourd'hui à la France et à l'Afrique d'orienter résolument leurs efforts vers l'avenir et vers toutes les chances de progrès qu'il leur propose.

Le "nouveau départ" des relations entre la France et ses partenaires africains doit s'organiser à mes yeux autour de trois idées essentielles : bâtir une Afrique plus stable ; assurer le redémarrage des économies africaines ; penser l'Afrique de demain.

Stabilité du continent africain - processus de transition démocratique

- Bâtir une Afrique plus stable. J'ai déjà eu l'occasion de souligner qu'il n'y a pas de progrès économique durable, et donc de bien-être pour les peuples, sans stabilité politique ni sécurité. Or, l'Afrique est aujourd'hui dominée par les conflits et les tensions qui atteignent directement les populations civiles, provoquent des flux dramatiques de réfugiés et fragilisent le tissu social des pays concernés. La France, grâce à sa présence militaire, apporte une importante contribution à la stabilité du continent, et elle continuera à le faire.

Elle soutient également l'organisation des processus électoraux dès lors que ceux-ci permettent l'expression d'une légitimité démocratique. D'une manière générale, la France, respectueuse de la culture et des traditions

africaines, entend favoriser la conclusion d'accords politiques partout où cela est possible. Mais en dernier recours, il est clair que c'est aux Africains eux-mêmes qu'il revient de s'organiser et de favoriser ces évolutions notamment au sein de l'OUA.

Zone franc - dévaluation du franc CFA

- Il faut aussi assurer le redémarrage des économies africaines : la marginalisation économique de l'Afrique a longtemps été considérée comme une évolution inéluctable. La décision prise à Dakar le 11 janvier dernier nous prouve le contraire. Les chefs d'Etat de la zone, en plein accord avec les autorités françaises, ont décidé de dévaluer le franc CFA et le franc comorien et de maintenir l'unité de la zone franc.

Cette mesure courageuse prise par des Etats souverains après une longue réflexion est le témoignage que l'Afrique prend son destin en main et se donne à long terme les moyens d'assurer son développement et le bien-être de ses populations. Elle est à mes yeux le témoignage de la maturité de ces Etats, qui au lieu de se laisser porter par la fatalité de la crise économique, ont décidé de s'adapter aux réalités par un ajustement majeur de leurs économies. Loin de distendre les liens traditionnels que ces pays entretiennent avec la France, cette mesure contribuera, j'en suis convaincu, au contraire à les renforcer. Le montant exceptionnel des concours financiers que la France mobilise à cette occasion, comme son action incessante auprès des institutions financières internationales, en est la meilleure preuve.

France - aide au développement

La France est aujourd'hui le seul des grands pays industrialisés à maintenir le niveau de son aide au développement en dépit des difficultés économiques et budgétaires qu'elle traverse. La poursuite de cet effort est une priorité pour mon gouvernement qui entend privilégier à l'avenir une coopération concrète sur des projets qui concernent directement les populations. Nous éviterons ainsi de consacrer la majorité de notre effort à des dépenses de fonctionnement.

- Il convient enfin de penser ensemble à l'Afrique de demain : à l'heure de la mondialisation des échanges, de la construction de l'Union européenne et de la signature des accords entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, l'Afrique ne doit pas rester à l'écart et la France entend l'y aider.

Intégration économique régionale en Afrique

L'Afrique doit aujourd'hui s'insérer résolument dans les grandes évolutions des échanges qui conduisent les Etats à se rassembler à l'intérieur de grandes zones régionales. Ce mouvement d'intégration permettra de résoudre pacifiquement beaucoup de différends entre pays africains comme l'Union européenne a contribué à stabiliser l'Europe de l'Ouest. Sur le plan économique et financier, cette intégration est une réponse à l'émiettement des économies locales et au développement des activités du secteur informel, qui déstabilisent les économies nationales. Enfin, sur la scène internationale,

de tels accords régionaux permettraient à l'Afrique de parler plus efficacement et de manière plus unie.

Union européenne - Afrique

L'Afrique doit entretenir des relations étroites avec l'Europe. Dès l'origine de la construction européenne, la France a joué un rôle essentiel dans ce domaine, tant en direction des pays membres de l'Union européenne que vers ses partenaires africains.

Dans les années à venir, elle devra s'employer à mieux faire connaître et accepter les nécessités d'une coopération renforcée avec l'Union européenne, qui entend s'affirmer dans le monde et qui est naturellement le premier et le plus proche partenaire de l'Afrique.

Contribuer à bâtir une Afrique plus libre et plus forte, où l'indépendance de chaque pays et la dignité de chaque Africain seraient clairement affirmées, tel a été depuis le 30 janvier 1944 le message du Général de Gaulle. Cette haute ambition, nul n'a su mieux que lui la faire partager et la mettre en oeuvre. C'est aujourd'hui notre fierté de la reprendre à notre compte. Nous Français, nous y appliquerons tous nos efforts.

MEXICO, 28 JANVIER 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à la télévision mexicaine Eco

France - Mexique

Q - Selon vos paroles, Monsieur le Ministre, les relations entre la France et le Mexique sont excellentes. Comment vont-elles s'améliorer grâce à votre visite ?

R - J'ai été partout reçu ici avec beaucoup de cordialité. Au-delà de ma personne, c'était bien sûr la France qui était l'objet de cet égard. Il y a entre le Mexique et la France une longue tradition d'amitié. Il faut regarder l'avenir, et nous souhaitons renforcer nos liens dans tous les domaines : dans le domaine politique, bien entendu, par une coopération aussi étroite que possible, dans le domaine culturel et linguistique, où nous avons beaucoup de projets concrets, par exemple l'augmentation très sensible des bourses que l'on attribuera à des étudiants mexicains, et puis dans le domaine économique.

Mexique - Union européenne

Le Mexique a fait le choix de s'ouvrir sur l'extérieur. On l'a vu avec la signature de l'ALENA, le traité qui organise le libre-échange avec les États-Unis et le Canada. Je pense qu'il faut maintenant un nouvel accord avec l'Union européenne pour diversifier également les relations avec le Mexique.

Q - Monsieur le Ministre, les bananes causent des problèmes à la Communauté européenne. Où en sont les négociations à ce sujet ?

R - J'espère que l'on va trouver un terrain d'entente, que l'on va dépassionner cette question. Il faut qu'on

comprenne en Amérique latine que pour beaucoup de pays européens : la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne aussi, il y a là un sujet difficile parce que sur notre propre territoire ou sur le territoire des pays liés à nous, il y a des productions qu'on ne peut pas, du jour au lendemain, démanteler, bien entendu ! Puis il faut relativiser les choses. Sur 5 bananes consommées dans la Communauté européenne, une seule vient du territoire de cette Communauté ou des pays des Caraïbes par exemple. Et sur 5 bananes importées dans la Communauté, 4 viennent d'Amérique latine. Vous voyez que nous sommes déjà largement ouverts. Alors il faut trouver un accord permettant de satisfaire les préoccupations des uns et des autres. Je crois qu'on peut y arriver, avec un peu de bonne volonté.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - aide humanitaire - mobilisation de la communauté internationale pour un règlement politique global

Q - La guerre dans l'ex-Yougoslavie a inquiété le monde entier. Juste avant de venir au Mexique, vous avez parlé avec le secrétaire d'État des États-Unis, M. Warren Christopher, d'une possibilité de trouver une solution à la guerre en Bosnie. Quand pensez-vous que la communauté internationale pourra arriver à un accord à ce sujet ?

R - Je me garderai bien, hélas, instruit par l'expérience, de donner des dates ou de faire des prévisions. Il faut simplement rappeler ce que souhaite la France. La France a essayé, mois après mois, de pousser dans les discussions internationales. D'abord, il faut se donner les moyens d'assurer l'aide humanitaire. Il faut quand même rappeler que c'est la France qui est la plus engagée dans ce domaine ; nous avons 6 000 hommes sur le terrain ; l'Union européenne est le premier contributeur financier à l'aide humanitaire et nous avons pris énormément d'initiatives diplomatiques pour trouver une solution. Donc, d'abord, priorité pour que les décisions qui ont été prises par l'Alliance atlantique, en particulier, soient exécutées. Mais il faut être conscient que l'aide humanitaire ne permettra pas de faire la paix. Pour faire la paix, il faut un accord politique. Nous en avons défini les grandes lignes avec nos partenaires de l'Union européenne. Nous sommes en train à nouveau d'en discuter. Ce que je souhaite, c'est que toutes les grandes puissances puissent se mettre autour de la table pour convaincre les différentes parties concernées que la paix vaut, vraiment, mieux que la guerre.

France - Chine - Taïwan

Q - Dernière question, Monsieur le Ministre, sur le rétablissement des relations entre la France et la Chine. Après un an de problèmes à cause de la vente à Taïwan de 60 avions Mirage 2005, pouvez-vous affirmer que les différences d'avis sont déjà tout à fait éliminées entre les deux pays ?

R - Il était désolant que les relations se fussent un peu égarées par suite d'incompréhension. Et pour moi qui suis un homme politique gaulliste, c'était un peu un sujet de tristesse, parce que c'est le Général de Gaulle, on s'en souvient, il y a trente ans, qui avait pris la décision historique d'établir des relations diplomatiques